

Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle du 19 juin 2025 de Planisware

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Planisware s'est réunie le 19 juin 2025 au siège social de la Société, à Châtillon, sous la présidence de Monsieur Pierre Demonsant, Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a également été diffusée en direct sur Internet et la vidéo de rediffusion est disponible sur le [site Internet de Planisware](#).

Le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de 376, détenant 63 652 980 actions et autant de droits de vote, représentant un quorum de **90,63%**.

Les résultats des votes de l'Assemblée Générale sont disponibles sur le [site Internet de Planisware](#).

Politique de rémunération

Conformément à l'article R. 22-10-14 IV du Code de commerce, les politiques de rémunération des administrateurs, du Président du Conseil d'administration, et du Directeur général qui ont été approuvées par l'Assemblée générale (14^{ème} à 16^{ème} résolutions) figurent respectivement au § 3.3.3.1, au § 3.3.2.1, et au § 3.3.2.3 du Document d'Enregistrement Universel 2024 de la Société, disponible sur le [site Internet de Planisware](#), à la rubrique Investisseurs/Informations réglementées/Rapports financiers et de gestion.

Résolutions

L'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote, à l'exception de la 4^{ème} résolution, relative à l'approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2024 ont été approuvés (1^{ère} et 2^{ème} résolutions) ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par la distribution d'un dividende de 0,31 euro par action (3^e résolution). Le dividende sera mis en paiement le 26 juin 2025 (date de détachement le 24 juin 2025).

L'Assemblée générale a également approuvé, dans le cadre du rééchelonnement des mandats des administrateurs :

- la réduction des mandats de Madame Laurianne Le Chalony et de Madame Deborah Choate d'une durée de trois ans (5^{ème} et 7^{ème} résolutions) ainsi que le renouvellement de leurs mandats pour une durée de quatre ans (6^{ème} et 8^{ème} résolutions)
- la réduction des mandats de Madame Meriem Riadi et de Monsieur Yves Humblot d'une durée de deux ans et d'un an respectivement (9^{ème} et 10^{ème} résolution)

L'Assemblée générale a approuvé la rémunération des administrateurs versée au cours de l'exercice 2024 ou attribuée au titre du même exercice (11^{ème} résolution) ainsi que les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 ou attribuées au titre du même exercice au Président du Conseil d'administration et au Directeur général (12^{ème} et 13^{ème} résolutions) (« *say-on-pay ex post* »).

Elle a également approuvé la politique de rémunération des administrateurs, du Président du Conseil d'administration et du Directeur général au titre de l'année 2025 (14^{ème} à 16^{ème} résolutions) (« *say-on-pay ex ante* »).

L'Assemblée générale a ensuite approuvé l'autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'acquérir des actions de la Société (17^{ème} résolution).

L'Assemblée générale a également approuvé l'ensemble des délégations financières conférées au Conseil d'administration afin de lui donner la flexibilité nécessaire à la mise en œuvre d'opérations sur capital, en cas de besoin (18^{ème} à 28^{ème} résolutions).



L'Assemblée générale a approuvé la modification des statuts de la Société dans le cadre de la loi « Attractivité » afin de faciliter la prise de décisions du Conseil d'administration (29^{ème} résolution).

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi (30^{ème} résolution).

Déroulé de l'Assemblée

Monsieur Pierre Demonsant, Président du Conseil d'administration, a présenté le positionnement stratégique de la Société, puis Monsieur Loïc Sautour, Directeur général de la Société, a exposé les faits marquants de l'année 2024 et du premier trimestre 2025.

Madame Stéphanie Pardo, Directrice financière, a de son côté présenté la performance financière de la Société de l'année 2024 et du premier trimestre 2025.

Madame Mathilde Mourocq, représentant le collège des Commissaires aux comptes (KPMG et Forvis Mazars) a quant à elle pu présenter les rapports des Commissaires aux comptes.

Monsieur Pierre Demonsant a enfin fait une présentation de la gouvernance mise en place au sein de Planisware avant que les résolutions soient présentées par Madame Christelle Bonnaud, Directrice juridique.

Enfin, Monsieur Pierre Demonsant a pu répondre en séance aux questions des actionnaires présents en salle.

A propos de Planisware

Planisware est un leader de l'édition de logiciels SaaS B2B dans le secteur en forte croissance de la *Project Economy*. La mission de Planisware est de fournir des solutions pour aider les organisations à transformer la façon dont elles conçoivent, planifient et délivrent leurs projets, portefeuilles de projets, programmes et produits.

Avec près de 750 collaborateurs répartis dans 18 bureaux, Planisware opère à grande échelle en servant environ 600 clients dans de nombreux secteurs et de métiers dans plus de 30 pays à travers le monde. Planisware compte parmi ses clients des entreprises internationales de premier plan, des sociétés de taille intermédiaire et des entités du secteur public.

Planisware est coté sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment A, code ISIN FR001400PFU4, sous le symbole « PLNW »).

Pour plus d'informations, visitez : <https://planisware.com/> et connectez-vous avec Planisware sur : [LinkedIn](#).

Contact

Relations avec les investisseurs

Benoit d'Amécourt

benoit.damecourt@planisware.com

+33 6 75 51 41 47

Médias

**Groupe Brunswick
Hugues Boëton / Tristan Roquet Montégon**

planisware@brunswickgroup.com

+33 6 79 99 27 15 / +33 6 37 00 52 57